



ONNION

ONNION -SUBVENTIONS 2022			
ARTICLE	ASSOCIATIONS	REALISE 2021	VOTE 2022
6574	MIRIBIKE	- €	250.00 €
6574	CAP ONNION	4 000.00 €	4 200.00 €
6574	SKI CLUB DES BRASSES	200.00 €	500.00 €
6574	SKI CLUB VILLARD	100.00 €	120.00 €
6574	CLASSE DECOUVERTE ECOLE- SOU	- €	938.00 €
6574	RAND'ONNION	100.00 €	100.00 €
6574	SPA		1 309.00 €
6574	Colonies FOL		150.00 €
6574	Association anciens (belotte)	0.00 €	80.00 €
6574	Les arpenieuses	0.00 €	500.00 €
	TOTAL	4 400.00 €	8 147.00 €

Annexé au budget primitif 2022

Les demandes arrivées dans l'année 2022 et après le vote du budget primitif, seront étudiées et soumises au Conseil municipal. Les associations devront répondre à deux exigences : Œuvrer pour la commune et être d'intérêt public. La collectivité lie une subvention à un projet.

En sus, des aides financières, les associations, sur demande, peuvent bénéficier d'une mise à disposition gratuite par la commune de salles pour leur réunion et/ou manifestations et matériel.

Tableau approuvé le 29/03/2022

Pour : 11